

Domaine St Joseph  
 Ste Foy Les Lyon  
 Du 13 au 14 décembre 2018



**EDARA**

ÉCOLE DES AVOCATS  
 Rhône-Alpes

# Les Automnales de l'EDARA



Information : [www.edara.fr](http://www.edara.fr) [m.charbon@edara.fr](mailto:m.charbon@edara.fr) - 04 78 37 30 15 | journée = 7 heures validées - Déjeuner sur place

## Bulletin d'inscription

Merci de le retourner à l'adresse ci-dessous, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'EDARA

EDARA

191 rue VENDOME - 69003 LYON

Information : [www.edara.fr](http://www.edara.fr) / [m.charbon@edara.fr](mailto:m.charbon@edara.fr) - 04 78 37 30 15



Nom : ..... Prénom .....

Nom de votre cabinet : .....

Adresse : .....

Barreau de : ..... Date de prestation de serment .....

Téléphone : ..... Mobile : ..... Toque : .....

Email : .....

Date de naissance\*      /      /      \*mention obligatoire

"enregistré sous le numéro 84691490869"

- J'accepte les conditions générales de cette université
- Formation : 260 € x ..... =      € repas compris
- Formation : 230 € x ..... =      € sans repas
- Formation : 160 € x ..... =      € 1/2 journée avec repas
- Formation : 130 € x ..... =      € 1/2 journée sans repas
- Repas jeudi 30 €      =      €
- Repas vendredi 30 €      =      €
- TOTAL :      \_\_\_\_\_ €      Date et signature\* :

### Conditions générales

Aucun règlement en espèces ou par virement bancaire ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des frais d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émanée par l'avocat lors de la formation.

En cas d'annulation par l'avocat, chaque demande sera étudiée individuellement et devra être justifiée par une raison valable. Le participant s'engage à envoyer un courrier à l'EDARA accompagné d'un justificatif motivant cette demande d'annulation.

Les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 20 jours de la formation. L'EDARA se réserve le droit d'annuler une formation 15 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants. Les droits d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement.

Les formations signalées par un astérisque \* sont validées au titre de la spécialisation

Les formations sont ouvertes au fil-pl individuel - Prise en charge possible Actallians [www.actallians.fr](http://www.actallians.fr)

Programme



# Les Automnales de l'EDARA

Vendredi 14 décembre 2018

09h30 - 17h00

**Lire un contrat d'assurance construction :**

Me Jean ROBICHON

Comprendre l'architecture des garanties offertes à un constructeur, en cerner précisément le contenu, les limites, l'articulation, repérer les points d'attention en situation de conseil, en situation de contentieux tant sur le fond que du point de vue de la mise en œuvre

# INSCRIPTION

Jeudi 13 décembre 2018

09h30 - 17h00 « Droit de la famille à l'automne 2018 : Réformes et jurisprudences à connaître » *		
Me Jérôme CASEY		
09h30 - 17h00 Journée Déontologie et Honoraire Rappel des règles applicables Facturation et Déontologie : paradoxe ou synergie ? « ou comment augmenter l'une sans entamer l'autre »		
Mme le Bâtonnier Agnès BLOISE et Mme le Bâtonnier Patricia LYONNAZ		
09h30 - 12h30 Réforme du contentieux de la sécurité sociale *	COMPLET	
Me Franck JANIN		
14h00 - 17h00 Les ordonnances Macron : Le new deal social ? *	COMPLET	
Un panel d'intervenant travaillistes employeur/salarié		
09h30 - 12h30 La réforme du droit des contrats et le droit des affaires : Aspects pratiques et actualités *	COMPLET	
M. Jean-Christophe RODA		
14h00 - 18h00 Loi pacte, proposition de directive européenne, actualité jurisprudentielle : Quelles évolutions pour les droits des entreprises en difficulté. *		
M. Nicolas BORGA		
14h00 - 17h00 Pratiquer le contentieux de l'urbanisme en 2019 : Contestations et défense des autorisations et documents, après les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles récentes *	COMPLET	
Me Guillaume GRISEL et Me Sébastien BARILLON		

Vendredi 14 décembre 2018

09h00 - 12h30 Actualisation du droit routier : Pratique pénale, pratique administrative *	<i>ATTENTION HORAIRE 09H00 - 12H30</i>	
Me Michèle GIROT-MARC		
09h30 - 12h30 Essentiels du management pour gérer une équipe : Quels sont les éléments minimum nécessaires que nous n'avons pas appris pour animer et dynamiser une équipe dans les meilleurs conditions		
Me Stéphane BALLER		
09h30 - 17h00 Lire un contrat d'assurance construction		
Me Jean ROBUCHON		
09h30 - 17h00 Les pièges de la procédure civile en pratique		
M. Nicolas GERBAY		
14h00 - 17h00 La sécurité des systèmes d'information : Source de droit ou de contrainte nécessaire ?		
Me Gérald SADDE		
14h00 - 17h30 Présentation MIA La transaction immobilière : un nouveau domaine, une nouvelle source de développement de nos cabinets		
Me Frédéric PRAS		
14h00 - 17h00 Réforme du contentieux de la sécurité sociale *		
Me Franck JANIN		